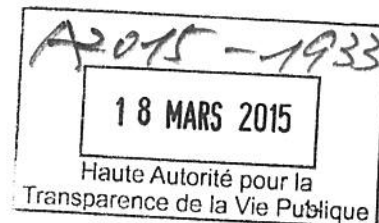


HATVP

HAUTE AUTORITÉ
POUR LA TRANSPARENCE
DE LA VIE PUBLIQUE



DECLARATION DE MODIFICATION SUBSTANTIELLE DES INTERETS ET DES ACTIVITES

au titre d'un mandat parlementaire :

(Articles L.O. 135-1 et L.O. 135-2 du code électoral)

NOM: JOISSAÏNS

PRENOM: SOPHIE

Date de la dernière déclaration d'intérêts: 25/11/2014

Indications générales

1) En vertu de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 susvisée, constitue un conflit d'intérêts toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction.

2) En vertu du I de l'article L.O. 135-1 du code électoral, toute modification substantielle des intérêts détenus donne lieu, dans le délai de deux mois, à déclaration à la Haute autorité de transparence de la vie publique, de même que tout élément de nature à modifier la liste des activités conservées.

3) La mention "néant" doit être portée dans les rubriques n'ayant pas connu de modifications substantielles.

4) La déclaration doit être signée personnellement et chaque page paraphée.

Renseignements personnels :

Année de naissance : 1969

Profession : JURISTE

Adresse à utiliser pour le courrier :

Coordonnées téléphoniques :

Mail à utiliser pour le courriel :

*

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection :

Neant

2° Les activités professionnelles ayant donné lieu à rémunération ou gratification exercées au cours des cinq dernières années :

Neant

3° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection et au cours des cinq dernières années :

Neant

4° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou lors des cinq dernières années :

Voici liste, dans la déclaration
d'intérêt (ci-jointe) en date du
25/11/2014.

5° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection :

Neant

6° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin :

Neant

7° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts :

Neant

8° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection :

- Sénateur - adjointe au maire de la ville
d'Aix en Provence - membre du bureau de la Communauté
d'agglomération du Pays d'Aix

9° Les noms des collaborateurs parlementaires ainsi que les activités déclarés par eux :

Catherine Schopin : Suivi des courriers, questions écrites, relations avec
Alain Jousaies : les différents services du Sénat: Propositions de lois et amendements
Véronique Cane : Suivi des dossiers locaux.

10° Les activités professionnelles ou d'intérêt général, même non rémunérées, que le déclarant envisage de conserver :

Neant.

*

MODIFICATION SUBSTANTIELLE :

